Il y a 80 ans... le 27 janvier 1944, une vague d'arrestations de Juifs dans la Marne

Jocelyne HUSSON







Les enfants Buchholz



Famille Lempacher en 1938

Le 27 janvier 1944 la Felgendarmerie a arrêté 92 Juifs dans la Marne, dont 63 à Reims et Tinqueux. Parmi ces derniers, se trouvaient la famille Schwartzmann, la famille la plus nombreuse déportée de France, les parents et douze de leurs treize enfants, Hélène Buchholz et ses quatre enfants, la famille Lempacher, Jankel et Edla Ségal, les couples Cahen et Worms, Albertine Simon dont le fils Georges avait fait partie du premier convoi vers Auschwitz le 27 mars 1942.

La famille Schwartzmann de Tinqueux en 1943 Les enfants Buchholz Jankel et Edla Ségal Albertine Simon Famille Lempacher en 1938 René et Hélène Worms Fernand et Juliette Cahen 2 Ont aussi été arrêtés ce jour-là, les jeunes Émile Berger et Berthe Nejchaus, le petit Simon Klodawski, restés seuls à Reims après l'arrestation de leurs parents en 1942.

Cette dernière vague d'arrestations opérée par les autorités allemandes semble avoir eu pour but d'éliminer complètement les Juifs qui étaient restés dans le département, si l'on en juge par la traque opiniâtre dont ont fait l'objet des femmes, des enfants et des vieillards cachés dans de petits villages isolés : Lise Jacob, épouse de prisonnier de guerre, arrêtée avec ses deux enfants et ses parents à Somsois ; Fanny Kalechmann à Malmy ; la famille Isaac dit Cerf à Merlaut ; Simon Heymann à Saint-Amand-sur-Fion ; la famille Lévy à Verrières.

Andrée et Marcelle Lévy Françoise et Jean Jacob Cette impression est confirmée par le rapport transmis le 28 janvier 1944 par le commissaire central de Reims au sous-préfet de cette ville, qui dressait « la liste des Israélites encore en résidence à Reims », liste réduite à cinq noms, dont celui de Bernard Simon qui avait pourtant été déporté dès le 20 janvier. Quant aux deux femmes de cette liste, âgées de 69 ans, elles ont été arrêtées quelques mois plus tard, en mai 1944, et ont fait partie de l'un des derniers convois vers Auschwitz. À Reims, il ne restait plus alors, au moins officiellement, que deux Juifs. Le préfet de la Marne en rendit compte au ministre de l'Intérieur le

29 février 1944 par une note rédigée en ces termes : « Les dernières familles juives de la Marne furent arrêtées à la fin de janvier 1944 ».

Le 29 janvier, les Juifs arrêtés dans l'ensemble de la région de Champagne ont été transférés de la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne à Drancy. Alors que les transferts précédents s'étaient effectués par train, en mettant à contribution la SNCF, ce transfert s'est fait par la route, comme en témoigne le rapport du brigadier-chef qui y a participé :

« Ce jour-là, à 6 heures 45, accompagné d'un brigadier, treize sous-brigadiers et gardiens, j'ai assuré la surveillance du transfert d'individus de religion israélite de la Maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne au camp de concentration de Drancy (Seine) 3 [...] Les individus transférés, au nombre de 123 (hommes, femmes et enfants), ont été répartis dans quatre cars automobiles, le cinquième servant au transport des bagages. À 7 heures 30, ces véhicules se sont formés en convoi et ont pris la direction du camp de concentration où nous sommes arrivés vers 13 heures... Durant l'embarquement, le parcours et la remise des transférés aux autorités compétentes, aucun incident ne s'est produit ».

Il y eut des interventions pour tenter de sauver quelques Juifs arrêtés le 27 janvier 1944. Le jourmême, le préfet de la Marne, Louis Peretti della Rocca, avait écrit à Fernand de Brinon, représentant du gouvernement de Vichy à Paris, une lettre en faveur d'Hélène Buchholz, veuve de Kalmen Buchholz engagé volontaire en 1940 « Mort pour la France », et de ses quatre enfants « adoptés par la Nation » après le décès de leur père tué au combat le 17 juin 1940. Le 1er février 1944, le directeur régional de la Santé et de l'Assistance pour la Champagne, le docteur Estor, écrivait au secrétaire d'État à la Santé et à la Famille à Vichy, pour plaider la cause du docteur Jankel Ségal, « irremplaçable au Centre régional anticancéreux en raison de la compétence nécessaire pour occuper ce poste au mieux des intérêts des malades ». Aucune de ces deux interventions n'a abouti : les Buchholz et les Ségal ont fait partie du convoi n° 67 du 3 février 1944 qui a emmené vers Auschwitz, avec le convoi n° 68 la semaine suivante, 83 Juifs arrêtés dans la Marne le 27 janvier 1944.

Parmi les Juifs arrêtés ce jour-là dans la Marne, neuf échappèrent cependant à la déportation. L'un d'entre eux fut relâché immédiatement. Six autres considérés comme « conjoints d'Aryens » sont restés internés à Drancy, astreints au travail dans les camps parisiens de la gare d'Austerlitz et de Lévitan. Marcelle Mendel et sa belle-mère ont été dirigées depuis Drancy sur le camp de Vittel, parce qu'elles étaient de nationalité britannique par leur mariage. Ce cas exemplaire montre qu'il valait mieux être ressortissantes d'un pays en guerre contre l'Allemagne nazie, plutôt que d'un pays dont le gouvernement prétendait protéger ses ressortissants grâce à la politique de collaboration engagée avec l'Allemagne nazie.

Il n'y eut en 1945 que deux survivantes marnaises des convois 67 et 68, les deux filles aînées de la famille SCHWARTZMANN, Suzanne (décédée à Perth en Australie en janvier 2006) et Léa (décédée à Paris en septembre 2022).

